

Communiqué

Auch, le 6/08/2014

LA CCI SOUTIENT LE BIO Avec le PER AgroBioGers au côté de l'Etat

Premier département agricole de France, leader en grandes cultures biologiques, idéalement situé au cœur des marchés du grand sud ouest, reconnu pour son cadre de vie privilégié et la qualité de ses productions, le Gers offre des conditions optimales pour la création et le développement d'entreprises de transformation de produits agroalimentaires biologiques.

Pour assurer la pérennité de la filière dans le département, il est nécessaire d'accroître le nombre d'acteurs engagés dans la **transformation** agroalimentaire de produits bio.

En cohérence avec le positionnement global durable du Gers, la CCI du GERS a choisi, au côté du Conseil Général, d'orienter la filière agroalimentaire gersoise vers ce marché en développement afin qu'elle saisisse cette opportunité de créer des gammes diversifiées de produits alimentaires bio attendues par les consommateurs.

La CCI du GERS soutient la **création** d'entreprises de transformation de produits biologiques avec la construction d'Agroparc®, hôtels d'entreprises agroalimentaires.

Les Agroparc® permettent aux créateurs d'activités agroalimentaires de s'installer dans des ateliers de transformation et de conditionnement agréés CE, loués clés en mains à des coûts très compétitifs (à partir de 7 €HT/m²).

10 entreprises de transformation de produits biologiques sont actuellement hébergées dans les 3 Agroparc® gersois.

Les créateurs peuvent également bénéficier du Concours National de la création agroalimentaire Bio lancé pour la 3^{ème} année par la CCI, le Conseil Général et l'Agence Gers Développement avec le parrainage d'ECOCERT, leader européen de la certification de produits biologiques. Une dotation de 30 000 € et des prestations gratuites bénéficieront aux 2 lauréats.

La CCI soutient aussi le **développement** ou la **diversification** vers le Bio d'entreprises existantes avec le **Pôle d'Excellence Rurale AgroBio Gers** qu'elle a initié au côté de l'Agence Départementale de Développement Economique « Gers Développement » : son objectif est d'inciter puis de soutenir le développement des activités de transformation de produits biologiques. Il se concentre sur la transformation qui a pris du retard sur la production puisque pour la surface en agriculture biologique, le Gers est le 2^{ème} département de Midi-Pyrénées et 5^{ème} au plan national.

Le Pôle Bio bénéficie d'une enveloppe de 1 million d'euros attribuée par l'Etat destinée à aider des investissements dans des ateliers et équipements de transformation de produits biologiques. Dans la plupart des cas, la Région Midi-Pyrénées a apporté des aides complémentaires (300 000 €).

7 entreprises en ont bénéficié pour des **investissements** proches **de 5 Millions d'€**. : BC Bio à Auch (Agroparc 2), Nataïs à Bézeril, Gers Bœuf à Auch (Agroparc 2), MCO la Patelière à Condom, Moose Smokehouse à Auch (Agroparc 2), Bio Par Cœur à Seissan (Agroparc 3) et Perle Jaune à Saint-Arroman.

Les activités de transformation de produits biologiques créés par ces 7 entreprises ont généré la **création de 110 emplois**.